

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Ecole maternelle l'Aiguille  
Trèbes (Aude)**

**Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0110650X\_RT2



## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

### **Ecole maternelle l'Aiguille Trèbes (Aude)**

### **Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0110650X\_RT2



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	D. CHERRET	Ingénieur chargé d'affaires sites et sols pollués
<b>Vérificateur</b>	M. BRIZIO	Responsable de bureau HSE
<b>Approbateur</b>	N. PLANEL	Responsable d'activité sites et sols pollués

## SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*<sup>1</sup>. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école maternelle de l'Aiguille (ETS n°0110650X) est située Chemin de la Lande à TREBES (11) à environ 300 m au Sud du centre-ville de TREBES. Cet établissement accueille 71 enfants de 2 à 6 ans.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la superposition potentielle de l'ETS avec un site recensé dans la base de données BASIAS (n° LRO1102162), ayant exercé des activités de menuiserie avec imprégnation de bois et conclut à des potentialités d'exposition par :

- l'inhalation de l'air dans le bâtiment, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS potentiellement superposé ;
- l'ingestion de sols par les enfants en raison de l'âge des élèves et des potentiels enfants résidant dans le logement de fonction (moins de 6 ans) pour lequel le porté « main-bouche » est pertinent ainsi que la présence de sols nus accessibles ;
- l'ingestion d'eau issue des réseaux d'eau potable traversant l'emprise du site BASIAS potentiellement superposé à l'ETS.

Il faut noter l'absence de jardin pédagogique sur le site et l'absence de jardin potager pour le logement de fonction le jour de notre visite.

### Résultats des investigations

Les investigations de phase 2 ont porté sur :

- l'air à l'intérieur du vide sanitaire au droit d'une salle de classe et la salle de jeux du bâtiment principal,
- l'air du sol en extérieur à proximité de la salle de classe et de la salle de jeux,
- les sols de surface au droit de la zone enherbée dans la cour de récréation et du jardin privatif rattaché au logement de fonction,
- l'eau potable dans le local sanitaire du bâtiment principal.

---

<sup>1</sup> BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

Les substances recherchées sont les substances associées aux activités recensées pour l'ancien site BASIAS considéré au droit de l'ETS.

Les investigations ont été réalisées conformément au programme d'investigation défini à l'issue de l'étude historique et documentaire.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont montré que :

- Des hexachlorocyclohexanes ont été détectés dans les sols au droit du jardin privatif.. L'interprétation de ce résultat, en considérant un scénario « ingestion de sol », indique que la qualité du sol est compatible avec son usage actuel. Les teneurs mesurées pour les autres composés quantifiés dans les sols superficiels (hydrocarbures) sont comparables à celles mesurées dans les échantillons de sols témoins (bruit de fond géochimique hors ETS) et sont compatibles avec leur usage ;
- Des BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène et Xylènes), du chloroforme et certains hydrocarbures volatils ont été détectés dans les gaz du sol et l'air du vide sanitaire. Toutefois, les concentrations mesurées sont toutes inférieures à la borne basse des intervalles de gestion ;
- L'eau du robinet respecte les critères de qualité de l'eau potable.

Aucun des autres composés recherchés n'a été quantifié dans les milieux investigués (concentrations inférieures aux limites de quantification du laboratoire).

**Ainsi, la qualité des sols superficiels, de l'air du vide sanitaire, des gaz du sol et de l'eau de robinet ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement scolaire dans sa configuration actuelle.**

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de l'école maternelle L'Aiguille (ETS n°0110650X) en « **catégorie A de la démarche ETS. Les sols de l'établissement ne posent pas de problème** ».

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**

